



Lyon, le 27 novembre 2020

Compte Rendu CTI du 26 novembre 2020

Le jeudi 26 novembre 2020 se tenait un Comité Technique Interrégional dédié avec 7 points à l'ordre du jour.

1- La réunion débute à 14h40 par l'approbation des PV du 28 mai et du 11 juin 2020, à l'unanimité.

2- Présentation du PIF 2021

L'administration fait une présentation du Projet Interrégional de Formation suite au CIF du 17 novembre.

- Création d'un plan de formation spécifique pour l'ouverture de l'UDV de Corbas et le QPR de Bourg en 2021. Focus sur la radicalisation.

- Rattrapage des formations ELSP non terminées ou non faites en 2020. Roanne et Aurillac seront ajoutés en 2021.

Les Organisations Syndicales s'abstiennent lors du vote.

3- La réforme de la filière de Commandement et Charte des temps des Officiers

FORCE OUVRIÈRE fait remarquer que la pause méridienne du CP Bourg-en-Bresse de 2h n'est pas conforme aux dernières demandes du DAP.

Le DI indique qu'il y aura des évolutions en 2021 avec des Officiers présents à l'ouverture et à la fermeture quand ce sera possible.

FORCE OUVRIÈRE évoque les problématiques de validation des chartes des temps qui par le passé n'étaient pas validées en DI et DAP.

Vendredi, la liste des propositions pour la Liste d'aptitude du CDC a été envoyée à la DAP.

Au choix, ont été priorisés : les agents qui demandaient à bénéficier de cette requalification, qui sont sur des postes éligibles et l'ancienneté dans le grade et l'administration ont également été prises en compte.

133 agents ont été proposés par la DISP pour le CDC.

Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires Force Ouvrière Rhône-Alpes-Auvergne

Les Élus CTI : Manuel CIGES, Nicolas MACHETTE, David MARTINS, Benoît DAUDÉ.
mail : uisplyon@gmail.com

Concernant la LA 2020 liée au plan de requalification, des directions communiquent des listes et des rangs de classements mais pas tous... Idem dans les DI. **FORCE OUVRIÈRE** demande une harmonisation des pratiques !

Le DI est favorable à la notification de proposition ou non proposition, mais pas d'une communication d'un rang de classement local.

La communication de l'administration est minimaliste et beaucoup de collègues se sont inscrits au dernier examen en pensant que la formation et les postes proposés seraient liés au plan de requalification... Ce qui n'est pas le cas ! C'est l'examen qui doit ouvrir le 21 décembre qui sera concerné. **FORCE OUVRIÈRE** demande une plus grande transparence sur la communication des examens ouverts. La DI indique qu'une communication sera faite.

FORCE OUVRIÈRE interroge le DI :

Les gradés sur des postes non requalifiés pourront-ils refuser un poste proposé ?

Pour le DI, il sera possible de refuser le poste et la requalification.

Les postes créés seront-ils offerts à la mobilité des officiers ou en LA ou à l'examen professionnel ? Pas sur la prochaine mobilité, mais pas de retours de la DAP.

À quelques jours de la diffusion de la première liste d'aptitude, des interrogations demeurent à la DAP sur la cartographie et le devenir des postes créés...

L'usine à gaz est partie pour tourner à plein régime, sur le terrain c'est la débandade : patrons prêts à tout pour « placer » quelques agents et en « dégager d'autres ! L'ambiance entre les gradés d'un même établissement est délétère et ce n'est que le début ! La majorité des gradés va rester sur le carreau et n'aura plus aucune opportunité de changer de postes...

Il y aura plus de déçus que d' « élus » !

À l'image de cette année...les fêtes 2020 vont vraiment avoir un goût amer.

Pour rappel, l'organisation signataire avait proposé 1400 postes alors que l'administration partait sur 1700.

4- Point d'étape sur la généralisation du badgeage

Les OS posent la difficulté des pointeuses à l'intérieur en cas d'entrée bloquée ponctuellement. Un recensement des pointeuses aura lieu en 2021.

FORCE OUVRIÈRE fait remonter plusieurs problématiques :

- En période de crise sanitaire et d'alerte terroriste au niveau maximal, les attroupements lors des entrées et sorties auraient pu être évités avec un delta de quelques minutes.

- Les relèves des gros établissements engendrent des heures non comptabilisées (miradors et étages).

Le DI indique que les établissements n'ont pas fait remontés de problématiques en ce sens.

Le nouveau DIOS indique que les agents ne devraient pas avoir les habilitations pour pointer sur les postes de travail. À suivre...

Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires Force Ouvrière Rhône-Alpes-Auvergne

Les Élus CTI : Manuel CIGES, Nicolas MACHETTE, David MARTINS, Benoît DAUDÉ.

mail : uispolyon@gmail.com



5- Présentation des missions de la MCI

Un contrôleur territorial fait une présentation de la Mission de Contrôle Interne et en particulier de la maîtrise des risques en établissement pénitentiaire.
350 points sont évalués sur les établissements et la grille est consultable sur Intranet.

FORCE OUVRIÈRE demande à ce que les Organisations Syndicales locales soient destinataires des recommandations diffusables des établissements.

6- Groupe de travail « télétravail dans les SPIP »

La DISP nous présente le télétravail dans les SPIP.

755 ordinateurs ont déjà été achetés. 33 % des agents de ces services ont la possibilité de télétravailler au moins un jour par semaine. 100 % prévus pour mi-décembre.

Le DI indique que les processus sont longs pour fournir le matériel.

Les OS demandent le télétravail pour les PA et d'autres corps.

Si pour le gouvernement le télétravail est la règle, force est de constater que dans cette administration, pour les autres corps, c'est l'exception !

7- Questions diverses

Les OS relèvent des problèmes de management sur plusieurs structures de l'inter-région.

- **FORCE OUVRIÈRE** demande comment seront renouvelées les cartes professionnelles ?
Renouvellement total ? Priorité aux agents n'ayant pas eu ? Ayant perdu ?
A la demande des agents ? Prise de photos ?

Le DI indique premières demandes pour ceux qui n'en n'ont pas. 1^{er} envoi prochainement.

- **FORCE OUVRIÈRE** demande si les propositions DI pour le TA 2019 de Brigadier vont rester les mêmes car il y a des agents qui ont réussi des concours, qui ont été muté voir même radié...

Nous avons obtenu comme réponse que le travail avait été fait à l'époque et que maintenant l'administration centrale doit s'en débrouiller.

- **FORCE OUVRIÈRE** est d'ores et déjà sur le sujet pour travailler et réactualiser les tableaux correctement.

Fin de réunion : 18h15

Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires Force Ouvrière Rhône-Alpes-Auvergne

Les Élus CTI : Manuel CIGES, Nicolas MACHETTE, David MARTINS, Benoît DAUDÉ.
mail : uispfolyon@gmail.com

